



Communiqué de presse

Montreuil, le 5 octobre 2022.

Les patients prennent la parole

La CGT apporte son soutien aux patients de l'unité Moreau du Centre Hospitalier Cadillac, ainsi qu'à l'ensemble des patients et professionnels des structures de psychiatrie.

Les patients de l'unité Moreau du CH de Cadillac ont rédigé le 29 août dernier, un courrier adressé à la direction de l'hôpital de Cadillac (33), au ministre de la Santé et de la prévention, au Contrôleur général des lieux de privation de liberté et à l'UNAFAM (Union National de Familles et Amis de Personnes Malades et/ou Handicapées Psychiques). Ce courrier avait pour objet de dénoncer les conséquences du manque de personnel sur leurs libertés individuelles, ainsi que sur la qualité des soins qui leur sont dispensés.

La CGT dénonce ces mêmes conséquences depuis des années, et porte l'exigence de moyens urgents et massifs, pour reconstruire une psychiatrie humaine et vivante. Cette alerte de patients, premiers concernés par le soin, s'ajoutant à celles adressées tout cet été par les militants CGT au ministère de la Santé, est un témoignage fort sur l'état de nos hôpitaux psychiatriques, alors que toutes les fermetures de lits se succèdent sur l'ensemble du territoire.

Cette prise de paroles de patients rappelle, à l'instar de celle de François Tosquelles, qu'il n'est pas possible de soigner des patients dans des institutions malades. Elle rappelle également le lien indissociable entre la manière dont sont traités les patients et celle dont est traité le personnel.

D'autant qu'un décret ministériel sorti le 23 septembre 2022, sur l'activité de psychiatrie, prévoit la possibilité de « un ou plusieurs infirmiers » par unité, ce qui viendrait acter un mode de fonctionnement encore plus dégradé de ces services.

La CGT dénonce la volonté délibérée de la destruction du soin psychiatrique par ce gouvernement et les précédents, ainsi qu'un discours fallacieux sur le respect du droit des patients, alors que le premier droit du patient est d'être accueilli et soigné. Le PLFSS 2023 proposé par ce gouvernement en est encore l'illustration.

La Fédération CGT de la Santé et de l'Action Sociale, à partir des problématiques, analyses et revendications des syndicats CGT des structures de psychiatrie de toute la France, élabore un cahier revendicatif et sollicitera une audience auprès du ministre de la Santé et de la Prévention..